

Titre de l'action	Redynamiser les productions, l'accès au marché et le conseil agricole pour les filières vivrières et commerciales du Nord de la Côte d'Ivoire.
Lieu(x) de l'action	Côte d'Ivoire, Région Centre Nord, Villes : Korhogo, Odienné, Séguéla, Bouaké, Bondoukou, Bouna
Durée totale de l'action	33 mois
Montant de la contribution requise de l'UE	800 000 €
Objectifs de l'action	Améliorer la sécurité alimentaire en milieu rural dans le Nord de la Côte d'Ivoire grâce à un meilleur fonctionnement de filières vivrières complémentaires des cultures de rentes (coton et anacarde) qui assurent la capitalisation des ménages.
Groupe(s) cible(s)	1500 femmes pratiquant le maraîchage traditionnel 3500 producteurs cotonculteurs membres des OPA de l'AFFICOT-CI 500 conseillers agricoles de proximité : agents de terrain (OCPV, Sociétés Cotonnières, AFFICOT-CI, ONG locales) ou paysans leaders.
Bénéficiaires finaux	83 000 producteurs dans les zones cotonnières du Nord de la Côte d'Ivoire.
Résultats estimés	<p>R1. Un diagnostic approfondi des filières vivrières complémentaires du système de production cotonnier, tant sur les aspects de production que de commercialisation, est synthétisé et diffusé, en collaboration avec les opérateurs privés (sociétés cotonnières et organisations paysannes membres de l'AFFICOT-CI) et les autorités et agences publiques (OCPV, MINAGRI, ANADER et autorités locales et nationales).</p> <p>R2. Un Système d'Information sur le Marché du vivrier permet de collecter les données commerciales et de diffuser des informations fiables, synthétisées et directement utiles par des moyens de communication diversifiés (SMS, radios, site internet) en collaboration avec l'Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV).</p> <p>R3. Un service avancé de formation, de conseil et d'accompagnement technico-économique, adapté aux priorités des filières stratégiques sélectionnées et aux capacités techniques des différents types d'acteurs, est opérationnel et pérenne sur les plans institutionnel et financier. Ce service est conçu en collaboration avec l'OCPV, l'ANADER et l'AFFICOT-CI et veille à renforcer les capacités des agents sur les volets stratégiques suivants : (1) collecte de l'information, (2) analyse, (3) diffusion, (4) formation et (5) accompagnement des opérateurs économiques. Il permet d'intégrer d'autres filières et un plus grand nombre de bénéficiaires.</p>
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une stratégie de formation / vulgarisation et d'extension des services efficace, participative, visible et pérenne. - Conception et mise en œuvre d'un système d'information sur le vivrier permettant de collecter les données commerciales et de diffuser des informations fiables, synthétisées et directement utiles par des moyens de communication diversifiés. - Mise en œuvre d'un service avancé de formation, de conseil et d'accompagnement technico-économique, adapté aux priorités des filières stratégiques visées et aux capacités techniques des différents types d'acteurs. - Mise en place d'un comité de pilotage de l'Action sous la supervision du MINAGRI